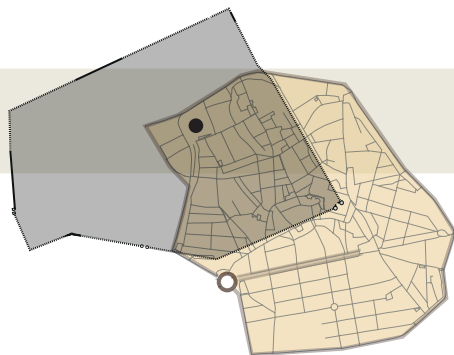


Un quartier de la ville tardo-républicaine :

Responsable d'opérations

Núria Nin

Etablissement des Thermes Sextius



Si l'on ne sait toujours rien de l'établissement originel d'Aix-en-Provence, on doit malgré tout aux fouilles conduites sur le site de l'ancien établissement des Thermes Sextius, entre 1991 et 1998, de connaître un peu la ville du 1er s. av. J.-C.

Assez vaste, le secteur exploré se trouve quasiment au cœur de l'agglomération, du moins telle qu'on la restitue au Haut-Empire, en un lieu connu de longue date pour ses sources thermales. Les recherches y ont révélé plusieurs rues et îlots témoignant d'une occupation diversifiée, et surtout d'une organisation urbaine très structurée (185).

Indices d'une planification de la trame urbaine

Quatre rues ont été reconnues ou restituées, deux de direction nord-sud, que l'on désigne, dans l'Antiquité, sous le terme de cardines, et deux de direction est-ouest, correspondant à des decumani secondaires. À ce réseau parfaitement orthonormé, on peut adjoindre le decumanus maximus, qui devait passer en bordure méridionale du site, à l'emplacement de l'actuelle rue du Bon-Pasteur qui en a hérité le tracé.

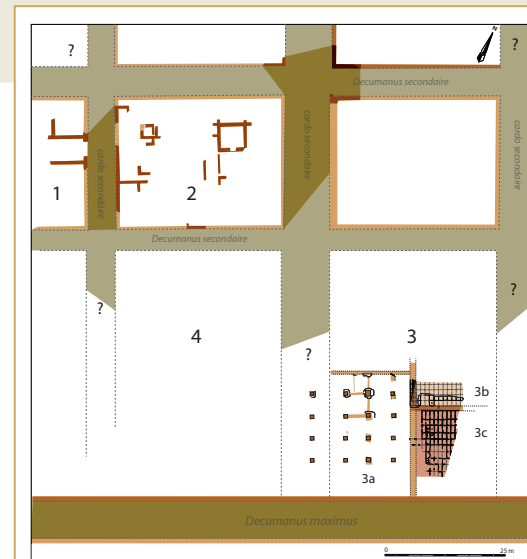
Modestes par leur construction, ces rues sont déjà élaborées dans leur conception. D'assez grande emprise, elles ont une chaussée en ballast et disposent, pour certaines, de trottoirs également empierrés ; un réseau d'égout public sommairement construit leur a été adjoint dans un second temps (186). Tant par la régularité de leur tracé que par leurs dimensions, qui ne connaîtront guère d'évolution, ces voies traduisent la mise en œuvre, dès cette période haute, d'un plan d'urbanisme défini qui va servir de trame au développement ultérieur de la ville.

Ainsi, la structure urbaine est-elle alors déjà bien en place, ce qui suppose la conception et le tracé d'un plan régulateur général.

Au sein des quatre îlots que déterminent ces voies, la nature des vestiges mis au jour oppose, au nord, des insulae réservées à de l'habitat (1 et 2 sur le plan 185), et, au sud, au moins un îlot à vocation monumentale (n° 3 sur le plan 185).



186 Collecteur aménagé sous un decumanus secondaire



185 Plan des vestiges tardo-républicains mis au jour sur le site des thermes Sextius

Un quartier peuplé de Salyens ?

Les fenêtres d'exploration ouvertes dans les trois îlots d'habitation qui se concentrent au nord de la parcelle, ont révélé le statut modeste de la population du quartier et surtout son caractère indigène. Si le cadre urbain est bien celui d'une ville romaine, l'architecture et l'aménagement intérieur des maisons ne diffèrent guère des formes d'habitat connues sur les oppidums, à la même époque. Bien que les habitations comportent plusieurs pièces, quelquefois organisées autour d'une petite cour, leur construction fait appel à un savoir-faire vernaculaire. Les sols sont en terre battue, les murs édifîés en briques de terre crue et l'absence de tuiles en terre cuite laisse penser que les toitures sont alors encore élaborées en terre. En matière de construction et de décor, les seules nouveautés sont les enduits muraux au mortier de chaux maigre, qui n'apparaissent toutefois pas avant le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. De même, les aménagements intérieurs sont réduits au minimum : plaques à feu aménagées à même le sol, banquettes de terre ou de pierres calcaires... (187 et 188)

Le mobilier céramique reflète davantage encore l'attachement des habitants à des modes de vie traditionnels, hérités de la fin de l'âge du Fer provençal. La composition de la vaisselle et plus particulièrement de la vaisselle de cuisine, majoritairement composée de pots en céramique non tournée, trahit, en effet, de la part de ses utilisateurs, un attachement à des modes alimentaires indigènes, que caractérise une consommation essentiellement bouillie ou mijotée (189). C'est là un aspect pour le moins étonnant dans une ville de création romaine, déjà ancienne de surcroît, dans laquelle on aurait pu s'attendre à une rupture plus marquée avec les habitudes locales.

Ainsi, dans un contexte général pourtant largement ouvert aux processus d'acculturation, dont témoignent par ailleurs pleinement l'urbanisme et l'architecture, la composition de cette vaisselle exprime une certaine résistance à la pénétration de mœurs de table exogènes, italiques notamment, ou, à tout le moins, son extrême lenteur. Sous-tendant le traditionalisme de la population qui l'exprime, cette forme douce de résistance en reflète par là même le fonds indigène. Bien que plusieurs décennies se soient écoulées depuis la création de la ville, ressurgit là, au travers du domaine culinaire et des modes alimentaires qu'il trahit, le souvenir de l'ethnique Salluvii auquel faisait référence Plin^e l'ancien en désignant la ville. *Aquae Sextiae* était bien en partie peuplée d'anciens Salyens, sans doute brutalement confrontés à un mode de vie urbaine « à la romaine », mais encore nourris de traditions ancestrales.



189 Vaisselle de type indigène en usage dans la cuisine et coupe en céramique campanienne.



187 Foyer aménagé dans un espace extérieur d'une maison



188 Equipement intérieur d'une maison : banquette en terre crue.

Un quartier monumental

Prenant place dans un contexte urbain général qui reste inconnu, un édifice s'élevait en partie sud du site (n° 3a sur le plan 185). Il était sûrement bordé au sud par le decumanus maximus, mais ailleurs son extension est moins bien établie. À l'ouest, on ne peut dire si le cardo secondaire attesté ultérieurement, était alors déjà ouvert ; ce bâtiment pourrait, en effet, s'être développé selon un axe ouest/est, à cheval sur deux îlots. Il est plus probable toutefois que sa colonnade la plus occidentale ait en fait appartenu à un portique aménagé en bordure de la rue. De même, à l'est, la limite qu'on lui connaît est légèrement postérieure à son édification. Du coup, on ne peut en restituer la superficie qui devait cependant être relativement importante. Dans l'état où on le connaît, il couvre au moins 425 m² et se présente comme un bâtiment à plusieurs nefs, dans lequel on a d'abord proposé de voir un marché ou une halle, puis une salle basilicale. À vrai dire, le plan de ce monument se devine plus qu'il ne se laisse voir, l'édifice ayant été en grande partie détruit par la piscine gymnastique construite dans les années 1930. En sont connus les dés de fondation de trois des quatre colonnades, organisées à partir d'un mur qui devait limiter l'édifice au nord (190). L'espace compris entre trois colonnades est de 4,30 m, tandis que les dés d'une même colonnade sont distants de 3,70 m. Posés sur une puissante maçonnerie, ces dés sont constitués d'un bloc quadrangulaire en pierre de Bibémus (1 m de côté par 0,30 m d'épaisseur), qui témoigne de l'exploitation de ces carrières dès cette période.

L'espace intérieur du bâtiment ne semble pas avoir été ouvert. Il était, au moins partiellement, cloisonné par des murs ou murets, montés en pierres liées à la terre ou sur sablières, qui dessinaient des pièces de dimensions réduites (191). Le volume intérieur de certaines d'entre elles était encore divisé par des cloisons intermédiaires en matériaux périssables (clayonnage) ou des planchers partiels en bois, restituables grâce aux empreintes des trous de poteaux conservées dans les sédiments. En terre battue ou chargés d'une couche de brasier, les sols portent des aménagements modestes, évoquant des activités qui restent indéterminées.

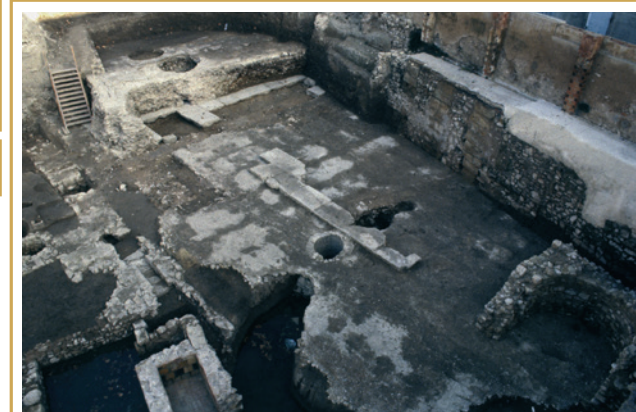
Construit vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C., cet édifice se verra, par la suite, associer, à l'est, deux espaces dallés différents, que sépare un mur stylobate (192). Reconnu sur quelques mètres carrés seulement (il se développe au nord et sous l'actuelle rue des Étuves), le premier dallage est fait de blocs en pierre froide à peu près carrés (1 m de côté), lui donnant un aspect soigné (n° 3b sur le plan 185). Taillés en pointe de diamant, ils ont été disposés directement dans la terre. Se développant au sud, le second dallage a été dégagé sur près de 100 m² ; il est fait de blocs rectangulaires reposant sur un sol en béton (n° 3c sur le plan 185). Comme pour le précédent, on n'en connaît pas les limites à l'est, et, à l'instar de la salle à plusieurs nefs, il devait s'étendre, au sud, jusqu'au decumanus maximus.



191 Vue d'ensemble de l'intérieur du bâtiment à plusieurs nefs : cloisons et sols en terre battue.



190 Un des alignements de dés en pierre de Bibémus du bâtiment à plusieurs nefs.



192 Les deux dallages aménagés à l'est du bâtiment à plusieurs nefs

Ces constructions monumentales participent à une combinaison architecturale qui n'est pas sans évoquer un forum. Il faut dire que l'emplacement urbain apparaît idoine pour un tel complexe, qui se serait ainsi élevé dans le quartier central de la ville et en bordure d'une voie importante, le decumanus maximus. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse. Cet ensemble est resté en activité jusqu'à l'époque flavienne, voire la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. Peut-être côtoyait-il déjà, à l'ouest, des thermes de cure ou un sanctuaire des eaux, si l'on fait remonter à cette période l'exploitation des sources d'eaux chaudes, bien attestée durant le Haut-Empire (4 du plan 185).